

Moyens institutionnels

1	- Attribuer une délégation relative à la condition animale à une ou un membre du Conseil municipal	- Page web des élus de la ville - et/ou Arrêté de délégation	1
2	- Élaborer et adopter en Conseil municipal une délibération-cadre ou un plan d'action spécifique à la condition animale	- Délibération - et/ou Plan d'action	1
3	- Employer une ou un chargé de mission dédié à la condition animale à temps plein (point calculé au pro-rata d'un équivalent temps plein)	- Attestation employeur - et/ou Fiche de poste	1

Animal en ville

4	- Associer annuellement et formellement des organisations de protection animale à la politique de gestion des populations de chats des rues par la signature d'une convention	- Convention signée - et/ou Délibération	0,5
5	- Garantir la transparence de l'activité des fourrières en publiant sur le site de la commune un bilan annuel de leur activité (animaux capturés, identifiés, stérilisés, euthanasiés, relâchés, remis à leur propriétaire, etc.)	- Bilan détaillé sur le site de la ville	1
6	- Associer annuellement et formellement des organisations de protection de la faune sauvage à la politique de coexistence pacifique avec les animaux sauvages par la signature d'une convention	- Convention signée - et/ou Délibération	0,5
7	- Exclure les méthodes létales de gestion des populations de pigeons et mettre en place une commission pour rechercher et expérimenter des méthodes non létales de gestion des populations de rats	- Documents administratifs relatifs à la gestion des populations de pigeons - et/ou réponse à l'État des lieux de Paris Animaux Zoopolis (pigeons) - Délibération de la création d'une Mission d'information et d'évaluation ou d'un Groupe de travail (rats)	2

Végétalisation de la restauration scolaire

8	- Instaurer une option végétarienne quotidienne dans les cantines scolaires (ne comportant ni viande, ni poisson)	- Menus des cantines - et/ou Fiche d'inscription à la cantine - et/ou Délibération instaurant cette option	1
9	- Instaurer deux journées végétariennes hebdomadaires dans les cantines scolaires (ne comportant ni viande, ni poisson)	- Menus des cantines - et/ou Délibération instaurant ces journées	2

Commande publique

10	- Intégrer le « bien-être animal » comme critère d'attribution de la commande publique de restauration scolaire	- Avis d'Appel Public à la Concurrence du marché en cours - Ou documents du marché énonçant les critères d'attribution du marché en cours	1
11	- Émettre une note de service engageant les services marchés public de la ville à exclure les produits issus de l' élevage sans accès au plein air (sortie de l'élevage intensif), de la pisciculture et d'abattages sans étourdissement de la commande publique de restauration scolaire	- Note de service signée par le maire et/ou l'adjoint délégué aux marchés publics	1
12	- Intégrer dans un SPASER ou un PAT (ou à défaut dans un document cadre tel qu'un Plan d'action bien-être animal, ou équivalent) la réduction de la consommation de produits d'origine animale, et l'exclusion des produits issus de l'élevage sans accès au plein air (sortie de l'élevage intensif), de la pisciculture et d'abattages sans étourdissement	- SPASER ou PAT - Ou à défaut un document cadre (PAD, plan BEA, charte BEA, ou équivalent)	2
13	- Intégrer le « bien-être animal » comme critère d'attribution des marchés publics en matière de produits d'entretien : tendre vers une commande publique « 100 % produits non testés sur les animaux »	- Avis d'Appel Public à la Concurrence du marché en cours - Ou documents du marché énonçant les critères d'attribution du marché en cours	1

Communication grand public

14	- Organiser annuellement un village associatif autour de l'éthique animale valorisant les actions des associations de protection animale (Fête de l'animal en ville, Fête des animaux, Journée mondiale des animaux, etc.)	- Agenda évènementiel de la ville - et/ou Support de communication	1
15	- Mener annuellement des actions de sensibilisation auprès des restaurateurs et du grand public pour encourager et accompagner un développement significatif de l' offre végétarienne ou vegan (Vegan Place, signer une convention avec un syndicat hôtelier visant à inciter les restaurants à augmenter leur offre de repas végétariens ou végétaliens)	- Agenda évènementiel de la ville - et/ou Support de communication	1
16	- Intégrer dans le Règlement Local de Publicité des mesures limitant drastiquement les contenus promouvant la consommation de produits d'origine animale	- Règlement Local de Publicité	1

Communication institutionnelle

17	- Adopter en Conseil municipal au moins un vœu relatif aux « divertissements » utilisant des animaux (interdiction nationale des cirques détenant des animaux, interdiction nationale des corridas et/ou combats de coqs, etc.)	- Délibération - et/ou Procès-verbal du conseil municipal	0,5
18	- Adopter en Conseil municipal au moins un vœu relatif à la chasse ou à la pêche de loisir (interdiction nationale de la pêche au vif, interdiction nationale de la chasse pendant le week-end et les vacances scolaires, etc.)	- Délibération - et/ou Procès-verbal du conseil municipal	0,5
19	- Adopter en Conseil municipal au moins un vœu relatif aux animaux dits d'élevage (aide à la végétalisation de l'alimentation, sortie nationale de l'élevage sans accès au plein air (sortie de l'élevage intensif), etc.)	- Délibération - et/ou Procès-verbal du conseil municipal	0,5
20	- Déclarer ne pas servir de foie gras lors des réceptions officielles de la ville	- Communiqué de presse de la ville - et/ou Délibération - et/ou Procès-verbal du conseil municipal	0,5

Points bonus

	- Point bonus - Répondre à l'état des lieux « Une ville pour les animaux »	/	0,5
	- Point bonus - Autre action notable pour les animaux	/	0,5
	- Point bonus - Autre action exceptionnelle pour les animaux	/	1